

Appel à projets 2025

Programme Promotion de l’agriculture familiale

en Afrique de l’Ouest (Pafao)

Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo

Lignes directrices (Ces 8 premières pages sont à lire attentivement et à supprimer dans le dossier renvoyé)

# 1. Le Programme Pafao

## Le programme Promotion de l’agriculture familiale en Afrique de l’Ouest (Pafao) est porté conjointement, depuis 2009, par la Fondation de France et le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI). Il bénéficie d’une contribution de la Fondation JM.Bruneau (abritée à la Fondation de France) et de l’Agence française de développement (AFD). Le programme Joint action for West-Africa (Jafowa) participe au volet capitalisation du programme. Le Réseau des organisations paysannes et de producteurs d’Afrique de l’Ouest (Roppa) est membre du comité d’orientation et de suivi. Le programme soutient ou a soutenu 350 initiatives depuis 2009 (appel à projets annuel « général » et 7 appels Coup de pouce).

## L’objectif général du programme Pafao vise à :

* **promouvoir** des initiatives locales permettant de renforcer l’accès à une alimentation saine et de qualité, produite par une agriculture familiale ouest-africaine viable et durable et transformée dans le pays ou dans la sous-région, tout en assurant une répartition équitable de la valeur ajoutée sur les chaînes de valeur ;
* **capitaliser** (produire de la connaissance) pour tirer des enseignements utiles au-delà des initiatives, pour les organisations et pour les acteurs de plaidoyer. L’enjeu est de contribuer à une documentation de la soutenabilité de ce modèle agricole et alimentaire susceptible d’interpeller les décideurs pour une prise en compte de ces enjeux dans les politiques publiques ;
* **soutenir** la construction de **stratégies de changement d’échelle** afin que les initiatives réussies ne restent pas marginales mais occupent plus d’espace économique.

## Dans un contexte de compétition avec les importations, cela revient à soutenir le « consommer local », compris comme « la consommation locale et nationale des produits des agricultures familiales ouest-africaines »[[1]](#footnote-1).

Le programme articule une démarche économique à une démarche d’influence sur l’environnement politique et législatif au niveau national et régional afin qu’il soit plus favorable à l’agriculture familiale durable.

Le programme apporte un soutien financier à des initiatives locales et paysannes en Afrique de l’Ouest propres à satisfaire, de façon durable, la demande croissante des marchés domestiques et à garantir une meilleure répartition de la valeur ajoutée. Ces initiatives répondent donc à deux enjeux :

* **renforcer et/ou maintenir la disponibilité des produits locaux de qualité issus de l’agriculture familiale durable au sein des marchés ruraux et urbains – de grande consommation** : Comment l’agriculture familiale durable peut-elle continuer à approvisionner les marchés domestiques et à satisfaire davantage les populations les plus vulnérables pour plus de résilience face aux chocs ? Comment productrices et producteurs, transformatrices et transformateurs, commerçantes et commerçants, consommatrices et consommateurs peuvent-ils s’organiser pour améliorer les réponses aux besoins de chacun et bénéficier d’une meilleure répartition de la valeur ajoutée ? Comment les revenus issus de l’agriculture familiale peuvent-ils renforcer la résilience des acteurs des filières face à ces crises ?
* **développer des systèmes alimentaires durables :** Comment l’agriculture familiale peut-elle s’adapter au changement climatique et se préparer aux crises à venir (par exemple : la guerre en Ukraine et la hausse du prix des intrants en 2022) ? Comment peut-elle contribuer à la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, que ce soit dans ses phases de production, de transformation ou de commercialisation ? Comment garantir la diversification des productions ainsi que la variété et la qualité nutritionnelles des produits locaux ?

Précisions :

* le programme Pafao sélectionne les initiatives qui prennent en compte les 3 dimensions du développement durable (environnementale, économique et sociale), ;
* chaque année, **environ 10 à 15 initiatives sont financées**. Pour voir les conclusions de l’appel à projets Pafao 2024, cliquez ici.

# 2. L’appel à projets 2025

L’appel à projets 2025 cible les initiatives qui contribuent à améliorer :

* la résilience des systèmes alimentaires locaux en soutenant l’aval des filières alimentaires locales durables pour concurrencer les produits importés ;
* la nutrition des populations, y compris celles des plus vulnérables.

En ce sens, les initiatives devront répondre à cette question prioritaire : **Comment renforcer la consommation des produits locaux, sains et de qualité, issus de l’agriculture familiale durable tout en assurant aux paysannes, paysans et autres acteurs des filières un revenu juste ?**

**Si votre initiative ne répond pas de manière centrale et spécifique à cette question ou si elle est centrée sur des questions de production, elle ne sera pas retenue**.

Les initiatives devront cibler un ou ces deux enjeux :

* la mise en marché des produits locaux consommés par le plus grand nombre, y compris les populations vulnérables ;
* la mise en marché de produits locaux issus des territoires les plus enclavés et/ou en proie à l’insécurité.

En outre, les propositions qui s’appuient sur l’un des deux leviers ci-dessous seront privilégiées :

* L’accès à des débouchés importants et formalisés comme les contrats avec des institutions publiques et des entreprises (cantines scolaires, prisons, hôpitaux, hôtels, supermarchés etc.).
* Le rôle des consommateurs ouest-africains et des organisations qui les représentent pour la promotion du consommer local.

## 2.1 Critères d’éligibilité des porteurs d’initiatives et de leurs partenaires

Cet appel est réservé aux initiatives menées en partenariat par au minimum deux organisations l’une ouest-africaine et l’autre européenne (**obligatoirement pays membre de l’UE**). Si le porteur est une organisation ouest-africaine, alors le partenaire principal doit être européen. À l’inverse, si le porteur de l’initiative est une organisation européenne, alors le partenaire principal doit être ouest-africain. **Ce partenariat doit être formalisé et préexistant à l’initiative pour laquelle la subvention est sollicitée**. D’autres organisations peuvent intervenir au titre d’« autres partenaires ».

### 2.1.1 Éligibilité du porteur (organisation présentant la demande de subvention)

### Le porteur doit :

* être une personne morale sans but lucratif basée en Afrique de l’Ouest ou en Europe (UE), de type : organisation paysanne (OP), ONG d’Afrique de l’Ouest, ONG d’appui actives en Afrique de l’Ouest ou en Europe (Union européenne - UE) dans la mesure où elle agit avec des partenaires locaux. Les coopératives sont également éligibles. Les institutions publiques et les collectivités territoriales ne sont pas éligibles en tant que porteurs ;
* être enregistré depuis plus d’un an ;
* avoir mené préalablement des actions dans le domaine agricole et alimentaire.

### 2.1.2 Éligibilité du partenaire principal

**Le partenaire doit :**

* être une personne morale sans but lucratif, de type : organisation paysanne (OP), ONG d’Afrique de l’Ouest, ONG d’appui active en Afrique de l’Ouest ou en Europe (UE) dans la mesure où elle agit avec des partenaires locaux, organismes de recherche et/ou de formation. Les coopératives sont également éligibles en tant que partenaire principal. Les collectivités territoriales peuvent être partenaire principal à condition que leur rôle soit déterminant et explicité dans le demande de subvention ;

ATTENTION, les autres institutions publiques ne sont pas éligibles en tant que « partenaire principal » mais peuvent faire partie des « autres partenaires » de l’initiative.

* être lié au porteur par un partenariat formalisé et préexistant à l’action pour laquelle la subvention est sollicitée ;
* avoir participé à la définition et à la mise en œuvre de l’initiative. Leur rôle et leur plus-value doivent être explicités. Les partenaires ouest-africains des organisations européennes jouent un rôle prépondérant dans la conception et la mise en œuvre de l’initiative proposée.

Le CFSI, la Fondation de France ou tout autre bailleur public ne peuvent pas avoir le statut de partenaire principal.

## 2.2 Critères d’éligibilité des initiatives

1. **Seuls seront sélectionnés en 2025 les initiatives démontrant une contribution effective à la promotion du consommer local (avec un volet important sur l’implication des autorités publiques et/ou des consommateurs) et/ ou à la nutrition des populations les plus vulnérables**.
2. Le comité d’attribution privilégiera les initiatives qui répondent à la question centrale de l’appel Pafao 2025 et :
* qui s’inscrivent dans la continuité d’initiatives passées et dans lesquels sont **pris en compte les enseignements tirés** par votre organisation ou par d’autres, sur des thèmes similaires ou sur le même territoire ;
* qui favorisent la **coopération de plusieurs acteurs sur le territoire** d’intervention  ;
* qui s’articulent à des initiatives similaires et/ou complémentaires et dont le **positionnement par rapport à ces autres initiatives et autres acteurs** (par exemple : organisations paysannes, plateformes nationales, organisations d’appui nationales ou étrangères, autorités locales, services de l’État, acteurs du secteur privé, associations de consommateurs, media, organisations internationales, bailleurs, etc.) **est explicité**.
1. **Les initiatives retenues porteront sur l’aval des filières de manière prioritaire (transformation, commercialisation). Les initiatives pour lesquelles la capitalisation et/ou le plaidoyer sont centraux pourront être retenus.**
2. Les initiatives présentées peuvent être annuelles ou pluriannuelles (maximum 3 ans).
3. Les initiatives devront se dérouler dans un des 16 pays d’Afrique de l’Ouest suivants : **Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo**.
4. La contribution du fonds de soutien Pafao est de 10 000 euros minimum. Le montant maximum qui pourra être demandé pour une initiative de 12 mois est de 20 000 €, 40 000 € pour une de 24 mois et 60 000 € pour une de 36 mois. La répartition des fonds par année pour des initiatives pluriannuelles est, quant à elle, libre et dépend de la vie de l’initiative.

## 2.3. Éligibilité des ressources et des dépenses

### 2.3.1 Ressources éligibles

Les porteurs et leurs partenaires apportent au minimum 30 % des ressources de l’action(ce qui signifie que la subvention Pafao ne peut dépasser 70 % des ressources). **ATTENTION : les valorisations** (travail bénévole, fourniture de matériaux, etc.) **ne sont pas acceptées comme ressources éligibles**.

### 2.3.2 Dépenses éligibles

* Les initiatives doivent démarrer au plus tard en décembre 2025. Elles peuvent avoir démarré avant le dépôt du dossier mais seules les dépenses postérieures au 1er janvier 2025 seront financées par le programme et présentées dans le budget joint à la demande de subvention.
* Les dépenses donnant lieu à un décaissement et pouvant être comptabilisées et justifiées (par pièces justificatives, factures, etc.) telles que :
	+ les coûts d’achat d’équipements, de matériels consommables, de fournitures, de prestations de services, les frais de voyage et de séjour du personnel (*per diem*) ;
	+ les coûts du personnel affecté à l’initiative ;
	+ les coûts administratifs de l’organisation porteuse de l’initiative et de son partenaire principal.

ATTENTION :

* **les prêts** que l’organisation porteuse octroierait à des organisations bénéficiaires **ne sont pas considérés comme des dépenses** dans la mesure où un prêt a vocation à être remboursé. Par contre, une dotation à un fonds de roulement, que l’organisation porteuse ne récupérera pas ensuite, est une dépense éligible.
* Les initiatives visant majoritairement l’acquisition d’équipements ou d’intrants ne seront pas financées par ce programme. Par conséquent, **les dépenses d’équipements et de fournitures ne doivent pas dépasser 40 % du budget total de l’action**.

# 3. Comment répondre à l’appel à projets ?

La date limite de réception des dossiers et des annexes est le **jeudi 6 mars 2025** Les dossiers incomplets ou ceux arrivés après cette date ne pourront pas être instruits.

## 3.1. Dépôt des dossiers

### 3.1.1 Formulaire

Les demandes doivent être soumises à l’aide du formulaire-type (voir p. 9 et suivantes). Le formulaire doit être rédigé sous format Word (ou compatible). Les demandes rédigées à la main ne sont pas acceptées. Le dossier est rédigé en français ou en anglais.

Le formulaire du dossier de demande comporte **au grand maximum 24 pages**. Merci de ne pas supprimer de rubrique et de modifier la mise en page.

### 3.1.2. Les annexes

Les documents suivants sont à annexer au formulaire Word (ou compatible). Ces pièces seront envoyées par courrier électronique, si nécessaire en plusieurs envois, chaque envoi devant être inférieur à 8 Mo.

1. fichier Excel comportant :

1. le budget prévisionnel 2025 en euros de l’organisation porteuse, intégrant la part 2025 de la subvention demandée 🡺 onglet 1
2. le budget de l’initiative 🡺 onglet 2 ou 3, renseigner le budget en monnaie locale, avec calcul automatique des montants en euros, **OU** bien directement en euros  ;
3. le formulaire d’engagement du partenaire principal de l’initiative ;
4. le cas échéant, le formulaire d’engagement de chacun des « autres partenaires » de l’initiative ;
5. les statuts datés et signés ;
6. la copie de la parution au Journal officiel (JO) ou tout autre document attestant de l’existence juridique de la structure porteuse, pour les pays où la notion de JO n’est pas connue ;
7. scan du dernier bilan comptable de l’organisation porteuse ;
8. scan du dernier compte de résultat de l’organisation porteuse ;
9. scan du dernier rapport d’activités de l’organisation porteuse ;
10. scan du dernier PV détaillé d’AG de l’organisation porteuse ;
11. scan du relevé d’identité bancaire (RIB) de l’organisation porteuse, document officiel émis par la banque et contenant le code SWIFT et l’IBAN.

### 3.1.3. Formulaire d’engagement du partenaire principal

**Le partenariat entre l’organisation ouest-africaine et l’organisation européenne doit être formalisé et préexistant à l’initiative pour laquelle la subvention est sollicitée**.

Un formulaire d’engagement du partenaire principal est demandé. Le document à renseigner est à télécharger avec le dossier de demande de subvention.

Ce document est un engagement des deux partenaires (porteur et partenaire principal) devant la Fondation de France et le CFSI à jouer un rôle actif dans l’initiative pour laquelle la subvention est demandée.

### 3.1.4. Comment déposer le dossier ?

**ATTENTION : ne pas envoyer de fichiers zippés**

Le dossier est à envoyer à secr.aea@cfsi.asso.fr, **le jeudi 6 mars 2025 au plus tard**, **par courrier électronique uniquement**, en plusieurs mails (l’ensemble des pièces transmises dans un mail ne devant **pas excéder 8 Mo**). Merci de bien vouloir mettre le partenaire princial en copie de l’ensemble des messages envoyés. Les demandes incomplètes et / ou tardives ne seront pas examinées.

* **Mail n° 1** - indiquer en objet : « aap25 + sigle du porteur + pays du porteur + mail n°1 » :
1. fichier Word du formulaire de demande de subvention complété ;
2. fichier Excel du budget prévisionnel de l’organisation et du budget estimatif de l’intiative ;
3. fichier PDF du formulaire d’engagement du partenaire principal de l’initiative.
* **Mail(s) suivant(s)** - indiquer en objet : « aap25 + sigle du porteur + pays du porteur + mail n°2 » (puis « n°3 » puis « n°4 », etc. selon le nombre de mails). Envoyer les autres annexes en un ou plusieurs mails.

**Important** : nommer les fichiers Word, Excel et PDF de la manière suivante (voir exemples plus bas) :

1. Formulaire de demande : aap25-sigleDuPorteur-paysDuPorteur

2. Budgets : aap25-sigleDuPorteur-paysDuPorteur

* aap25 est le code de l’appel à projets (résumé de « Appel à projets 2025 »), il est commun à tous les dossiers ;
* le sigle du porteur (ou le nom s’il est composé d’un mot de moins de 12 caractères) est celui de l’organisme porteur ;
* le pays est celui du siège du porteur.

3. et 4. Pour les formulaires d’engagement des partenaires, rajouter le sigle du partenaire après celui du porteur, sous la forme : aap25-sigleDuPorteur-sigleDuPartenaire-paysDuPorteur

5. statuts : aap25-sigleDuPorteur-statuts-paysDuPorteur

6. copie de la parution au Journal officiel (JO) : aap25-sigleDuPorteur-jo-paysDuPorteur

7. bilan : aap25-sigleDuPorteur-bilan-paysDuPorteur

8. compte de résultat : aap25-sigleDuPorteur-cr-paysDuPorteur

9. rapport d’activités : aap25-sigleDuPorteur-ra-paysDuPorteur

10. PV d’AG : aap25-sigleDuPorteur-pv-paysDuPorteur

11. relevé d’identité bancaire : aap25-sigleDuPorteur-rib-paysDuPorteur

|  |
| --- |
| **Exemple (les noms sont fictifs)**: Le porteur est une organisation belge s’appelant Organisation belge pour le développement durable. Son sigle est OBDD. Le partenaire principal est une organisation ivoirienne s’appelant Fédération ivoirienne des exploitations familiales, dont le sigle est FIEF.* Le fichier Word du formulaire de demande s’appellera : aap25-obdd-belgique
* Le fichier Excel des budgets s’appellera : aap25-obdd-belgique
* Le fichier Word du formulaire d’engagement s’appellera : aap25-obdd-fief-belgique
* Le fichier de la fiche info s’appellera : aap25-obdd-info-belgique
* Le 1er mail aura comme objet : aap25-obdd-belgique mail n°1
* Le 2ème mail aura comme objet : aap25-obdd-belgique mail n°2

Etc. |

Le porteur doit obligatoirement disposer d’une adresse mail.

Un accusé de réception sera systématiquement envoyé aux porteurs des dossiers reçus, au plus tard 7 jours ouvrables après la date de clôture de l’appel à projets. Si vous ne recevez pas d’accusé de réception, nous vous invitons à nous contacter par courrier électronique à l’adresse **secr.aea@cfsi.asso.fr**

# 4. Instruction et sélection des dossiers

## 4.1. Instruction des dossiers

La recevabilité et l’éligibilité des dossiers seront vérifiées par le secrétariat du programme, assuré par le CFSI. L’instruction des dossiers se fait en deux temps :

### 4.1.1. Vérification de la recevabilité administrative

Au cours de cette première étape, le secrétariat du programme vérifiera :

* que le dossier est complet, correctement rempli et accompagné des pièces jointes demandées (bien nommés et dans les formats demandés) ;
* que le fichier Excel du budget ne comporte pas d’erreur. Assurez-vous d’avoir bien renseigé l’onglet 1 du fichier ;
* l’éligibilité des porteurs, des partenaires et de l’initiative.

### Les dossiers de demande de subvention ne remplissant pas ces conditions ne seront pas instruits.

### 4.1.2. Étude des initiatives par le comité d’attribution du programme Pafao

Les dossiers éligibles sont ensuite étudiés par le comité d’attribution du programme Pafao dont la mission est de s’assurer que **les propositions reçues ciblent l’aval des filières agricoles et répondent à la question prioritaire de l’appel 2025**. L’évaluation des dossiers se fondera sur la grille de critères suivante.

|  |
| --- |
| **Grille de critères de sélection****Réponses à la question prioritaire** L’initiative soumise répond bien à la question prioritaire de l’appel 2025 : Comment renforcer la consommation des produits locaux, sains et de qualité, issus de l’agriculture familiale durable tout en assurant aux paysannes, aux paysans et autres acteurs des filières, un revenu juste ?Le cœur de la sélection est opéré en fonction de la précision de la problématique et de la pertinence des indicateurs de suivi des effets sur la consommation des produits locaux issus de l’agriculture familiale durable au sein des marchés de grande consommation ruraux et urbains et sur la création des revenus au sein des filières, en particulier pour les populations des territoires enclavés et/ ou en proie à l’insécurité. Ces indicateurs doivent concrétement mesurer la contribution à la conservation/ conquête de débouchés formalisés ou la capacité à impliquer les consommateurs si votre initiative cible ces enjeux.**Qualité et coopération*** la pertinence des expériences antérieures sur lesquelles se fonde la proposition, sa pertinence et son impact sur la gestion des ressources naturelles ; l’adaptation au changement climatique ; le maintien de l’emploi rural et la création d’activités économiques qui augmentent la résilience des acteurs des filières face aux crises ; la participation des citoyens à la gouvernance des systèmes alimentaires locaux et celle des producteurs à la gestion des filières économiques ; la mise en place de partenariats de compétences, territoriaux et internationaux, etc. ;
* l’articulation de l’initiative avec des actions complémentaires ou similaires sur un même territoire ;
* la continuité d’initiatives déjà existantes ou déjà soutenues dans le cadre du programme Pafao et ayant besoin de renforcer les acquis et / ou de développer des mécanismes supplémentaires ;
* la pertinence des différents partenariats existants ou à initier, la capacité à animer des partenariats avec un objectif commun ;
* la faisabilité : adéquation et cohérence du budget et du planning ; cohérence entre l’objectif général, les objectifs spécifiques, les activités projetées, les résultats attendus et les indicateurs de ces mêmes résultats, etc. ;
* la capitalisation des réussites, échecs ou questionnements qui surgissent au cours de la mise en œuvre ;
* la diffusion et valorisation de cette capitalisation.

**Prise en compte du changement d’échelle*** anticipation de la pérennisation de l’action en vue de son élargissement économique (lorsqu’il s’agit d’un dispositif ayant vocation à se financer sur le marché) ;
* actions visant la réplication d’innovations déjà éprouvées;
* actions de plaidoyer ou connexion avec les acteurs de plaidoyer qui peuvent influer sur l’environnement politique ou législatif.

**Prise en compte des risques sécuritaires** * Une attention sera portée à la prise en compte des risques sécuritaires et aux mesures prises en conséquence pour les initiatives mises en œuvre dans des zones en proie à l’insécurité.
 |

## 4.2. Décision de sélection

Le comité d’attribution se réunira durant l’été 2025. Il proposera une liste d’initiatives auxquelles attribuer une subvention. La Fondation de France et le bureau du CFSI valideront les décisions finales.

Les décisions seront communiquées aux porteurs d’ici le mois d’octobre 2025 par email uniquement (pas de réponse par téléphone).

La subvention attribuée sera versée aux porteurs par tranches successives. La première tranche sera versée au plus tard en décembre 2025 (mais les initiatives peuvent démarrer avant). Merci d’en tenir compte pour la date de démarrage indiquée pour l’action. Les modalités de versement seront communiquées après la notification de financement.

# 5. Suivi : rapports, contrôles et communication

Le porteur s’engage à transmettre au secrétariat du programme (assuré par le CFSI) des rapports d’avancement accompagnés de photos selon les modalités qui lui seront communiquées.

La subvention doit être enregistrée dans les comptes de l’organisation porteuse de l’action. Une copie de la comptabilité sera demandée.

Le porteur et ses partenaires s’engagent à participer activement au processus de capitalisation mis en œuvre par la Fondation de France, le CFSI et leurs partenaires dans le cadre de ce programme (participation à des réunions, séminaires, groupe de discussion sur Internet, partage d’informations, rédaction de notes, articles, etc.).

Ce programme ne se limite pas à un simple appui financier. Une attention particulière sera portée à la valorisation de chaque initiative, au partage des expériences, ainsi qu’à la communication vers les médias et des publics de donateurs, de façon à ce que la cause d’une agriculture familiale, rempart contre la faim, et le consommer local soient mieux connus et soutenus.

La Fondation de France, la Fondation JM.Bruneau, l’AFD et le CFSI se réservent le droit de publier et de communiquer toute information contribuant à de tels développements.

Pour informer leurs donateurs, ils pourront publier des informations relatives aux initiatives soutenues dans le cadre du présent appel.

En recevant une subvention de la Fondation de France, de la Fondation JM.Bruneau, de l’AFD et/ou du CFSI, l’organisation bénéficiaire accepte de communiquer toute information relative à l’action soutenue qui pourra lui être demandée par toute personne mandatée par l’un de ces bailleurs, afin de procéder à des évaluations, audits ou contrôles qu’ils pourraient décider de mener.

**Toute question relative à cet appel à projets doit être posée par email uniquement à**

**secr.aea@cfsi.asso.fr**

**🡺 Pas de réponse au téléphone !**

**Merci de supprimer ces lignes directrices (ces 8 premières pages) dans le dossier renvoyé.**

**N°** (sera attribué par le CFSI) **:**

 

Appel à projets 2025

Promotion de l’agriculture familiale en Afrique de l’Ouest (Pafao)

|  |
| --- |
| A / Liste de contrôle |

Avant d’envoyer votre dossier, veuillez vérifier que votre demande est éligible, bien remplie et complète à l’aide de la liste de contrôle ci-dessous. **Si vous ne pouvez pas inscrire OUI dans toutes les cases, alors votre dossier ne peut pas être retenu.**

|  | à compléter par le porteur |
| --- | --- |
| **oui** | **non** |
| Le porteur est une personne morale sans but lucratif  |   |   |
| Le porteur est une organisation enregistrée depuis plus d'un an  |  |  |
| Le porteur a mené préalablement des actions dans le domaine de l'agriculture et des systèmes alimentaires  |  |  |
| Le porteur est une organisation européenne ou ouest-africaine  |  |  |
| L’initiative est portée en partenariat par une **organisation ouest-africaine  ET une organisation européenne** |   |   |
| Le partenariat est formalisé et préexistant à l’initiative  |  |  |
| Le formulaire d'engagement du partenaire principal est renseigné   |  |  |
| Le partenaire principal est une personne morale sans but lucratif, une coopérative ou une collectivité territoriale  |   |   |
| L’action se déroule dans un pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo)  |   |   |
| Le cœur de l’initiative vise à répondre à la question prioritaire de l’appel 2025  |  |  |
| L’initiative prend en compte la dimension environnementale dans les différents maillons de la filière  |  |  |
| Le financement demandé est compris entre 10 000 et 20 000 euros pour une année, au maximum 40 000 euros pour 2 ans et 60 000 euros pour 3 ans, à partir de la date de commencement éligible  |   |   |
| La durée de l’action est comprise entre 12 et 23 mois ou 12 et 36 mois |   |   |
| L’initiative démarre au plus tard en décembre 2025 |   |   |
| Les dépenses présentées dans le budget de l’initiative sont postérieures au 1er janvier 2025  |   |   |
| Les dépenses et les ressources sont conformes aux critères d’éligibilité  |   |   |
| Les fonds apportés par le porteur et/ou ses partenaires s’élèvent à 30 % minimum du budget de l’action  |   |   |
| L'acquisition d'équipements ou d'intrants est un poste minoritaire du budget (40 % du budget total) |   |   |
| Le mail n° 1 comporte : | 1. fichier Word (selon format fourni) du dossier de demande de subvention complété |   |   |
| 2. fichier Excel (selon format fourni) du budget de l’initiative et du budget prévisionnel 2025 de l’organisation (incluant la part 2025 de la subvention demandée) |   |   |
| 3. fichier PDF du formulaire d'engagement du partenaire principal |  |  |
| Le(s) mail(s) suivant(s) comporte(nt) : | 4. le cas échéant, fichier PDF du formulaire d'engagement de chacun des « autres partenaires » |   |   |
| 5. statuts datés et signés |   |   |
| 6. copie de la parution au Journal officiel (JO) |   |   |
| 7. scan du dernier bilan de l'organisation porteuse |   |   |
| 8. scan du dernier compte de résultat de l'organisation porteuse |   |   |
| 9. rapport d’activités du dernier exercice clos de l'organisation porteuse |   |   |
| 10. scan du dernier PV détaillé d'AG de l'organisation porteuse |   |   |
| 11. le relevé d’identité bancaire de l'organisation porteuse, document officiel émis par la banque et comportant les codes IBAN et SWIFT |   |   |
| Chaque mail a un poids inférieur à 8 Mo |   |   |
| Chaque mail indique en objet : aap25 + le sigle du porteur + le pays du porteur + n° 1 (ou 2 ou 3… selon le nombre de mails)  |   |   |
| Le dossier est complet et rempli conformément au formulaire de dossier de demande de subvention  |   |   |
| Les 8 premières pages (lignes directrices) ont été supprimées  |   |   |
| Le fichier Excel de présentation du budget est complété de manière cohérente et sans erreur  |   |   |
| Les fichiers sont bien nommés sous la forme : | aap25-sigleDuPorteur-paysDuPorteur *(fichier Word du dossier de demande de subvention)* |   |   |
| aap25-sigleDuPorteur-paysDuPorteur *(fichier Excel pour les budgets)* |   |   |
| aap25-sigleDuPorteur-sigleDuPartenaire-paysDuPorteur *(fichier(s) PDF pour le (les) formulaire(s) d’engagement du (des) partenaire(s)* |   |   |
| aap25-sigleDuPorteur-statuts-paysDuPorteur *(fichier PDF pour les statuts)* |   |   |
| aap25-sigleDuPorteur-jo-paysDuPorteur *(fichier PDF pour la copie de la parution au Journal officiel (JO)* |   |   |
| aap25-sigleDuPorteur-bilan-paysDuPorteur *(fichier PDF ou Excel pour le bilan)* |   |   |
| aap25-sigleDuPorteur-cr-paysDuPorteur *(fichier PDF ou Excel pour le compte de résultat)* |   |   |
| aap25-sigleDuPorteur-ra-paysDuPorteur *(fichier PDF pour le rapport d’activités)* |   |   |
| aap25-sigleDuPorteur-pv-paysDuPorteur *(fichier PDF pour le PV de l'AG)* |   |   |
| aap25-sigleDuPorteur-rib-paysDuPorteur *(fichier PDF pour le relevé d’identité bancaire)* |   |   |

**N°** (sera attribué par le CFSI) **:**



Appel à projets 2025

Promotion de l’agriculture familiale

 en Afrique de l’Ouest (Pafao)

|  |
| --- |
| B / Dossier complet de demande de subvention |

# 1. Synthèse de l’initiative

**1.1. Informations sur l’initiative**

## Organisation porteuse

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom** : |  |
| **Sigle** : |  | **Pays** : |  |
| **Localisation du siège (ville) :** |  | **Données GPS (si connues) :** |  |

## Partenaire principal

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom** : |  |
| **Sigle** : |  | **Pays** : |  |
| **Localisation du siège (ville) :** |  | **Données GPS (si connues) :** |  |

## Action

|  |  |
| --- | --- |
| Pays de l’action : |  |
| Localisation : |  | Données GPS (si connues) : |  |
| **Titre** *(maximum 1 ligne)***:** | *(****ATTENTION : 1 ligne maximum*** *soit 80 caractères espaces compris)* |
|  |
| Budget de l’initiative  | Montant (en euros) | Durée de l’initiative (en mois)*\** | mois |
| Montant total du budget de l’initiative | € | Date de démarrage*\** | jj/mm/aaaa |
| Montant total de la subvention demandée | € | Date de fin*\** | jj/mm/aaaa |
| *\* Vérifier la cohérence entre le nombre de mois et les dates.* |

*Pour mémoire, les dépenses sont éligibles à compter du 1er janvier 2025 et l’initaitve doit démarrer au plus tard en décembre 2025. Prendre en compte que la 1ère tranche de subvention sera versée au plus tard en décembre 2025 (mais les actvités peuvent démarrer auparavant).*

## Rappel de la question prioritaire de l’appel :

|  |
| --- |
| **Comment renforcer la consommation des produits locaux, sains et de qualité issus de l’agriculture familiale durable tout en assurant aux paysannes, aux paysans et autres acteurs des filières un revenu juste ?**Les initiatives devront cibler un ou ces deux enjeux :* la mise en marché des produits locaux consommés par le plus grand nombre, y compris les populations vulnérables ;
* la mise en marché de produits locaux issus des territoires les plus enclavés et/ou en proie à l’insécurité.
 |

## Solutions/réponses mises en œuvre pour répondre à la question prioritaire de l’appel : (1 ligne par solution maximum)

|  |
| --- |
| * …
* …
* …
 |

**Objectifs, résultats et activités :** **(½ page maximum)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Objectifs initiaux | Résultats attendus | Activités |
|  |  |  |

**1.2. Budget et financement de l’initiative**

***Reprendre à l’identique les données du fichier Excel du budget de l’initiative. Vérifier l’exactitude des montants et des pourcentages.***

***Merci de respecter la mise en page.***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Dépenses** | Montant en euros | Pourcentage du budget total  |
| **Budget de l’initiative** | **€** |  |
| *dont Ressources humaines* | € | *%* |
| *dont Voyages et déplacements* | € | *%* |
| *dont Matériel et fournitures* | € | *%* |
| *dont Autres coûts*  | € | *%* |
| *dont Capitalisation* | € | *%* |
| *dont Coûts administratifs* | € | *%* |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Plan de financement** | État | Montant en euros | Pourcentage du budget total  |
| Bailleurs | Demandé | Acquis |
| Subvention Pafao (max 70 %) | X |   | € | *%* |
|  |  |  | € | *%* |
|  |  |  | € | *%* |
|  |  |  | € | *%* |

|  |
| --- |
| Cette initiative (ou une version similaire) a-t-il déjà été soumis à un appel à projets Pafao antérieur ? |
| -Année : … Subvention demandée : … Subvention accordée (si intiaitve retenue) : …-Année : … Subvention demandée : … Subvention accordée (si intiaitve retenue) : …-… |

# 2. Le contexte et l’initiative Vous pouvez effacer les explications écrites en gris

***Filières : cocher la ou les cases concernées par l’initiative***

|  |  |
| --- | --- |
| Élevage à cycle court  |  |
| Élevage bovin |  |
| Produits laitiers |  |
| Fruits  |  |
| Huiles  |  |
| Légumes |  |
| Légumineuses  |  |
| Miel et autres produits forestiers |  |
| Multifilières  |  |
| Riz  |  |
| Autres céréales  |  |
| Tubercules |  |

**2.1. A quel(s) besoin(s) votre initiative entend-t-elle répondre ?**

***À quel(s) besoin(s), en lien avec la question prioritaire de l’appel 2025, votre initiative entend-elle répondre ?*** (1 page maximum)

***Comment est née votre initiative ? Quel est le diagnostic de départ ?***

*Il ne s’agit pas ici de décrire le contexte national ou ouest-africain de manière générale mais de mettre en avant les éléments clés qui permettent de comprendre la pertinence de votre initiative,* ***par rapport à la question prioritaire de l’appel 2025.***

|  |
| --- |
|  |

**2.2.** **Quelles réponses/solutions apportez-vous pour renforcer la consommation des produits locaux de qualité au sein des marchés ruraux et urbains  ?** (1/2 page maximum)

**(Vous pouvez effacer les explications écrites en gris.)**

***Que voulez-vous expérimenter ? Pour quelle finalité ?*** *Attention, il ne s’agit ni de présenter un discours général sur le consommer local ni de répéter ce que vous avez dit au point 2.1 (exposé du contexte), ni de résumer votre initiative,mais d’expliquer spécifiquement votre dispositif d’intervention.* ***Expliciter comment votre dispositif s’inscrit dans une démarche de système alimentaire durable.*** *Comment les dimensions de la durabilité (économique, sociale et environnementale) sont-elles prises en compte (préciser le cas échéant, au niveau de la production, de la transformation, de la commercialisation, de la consommation, de la gouvernance alimentaire…) ?*

*Le Comité d’attribution accordera une attention prioritaire à la clarté et la précision de cette présentation, ainsi qu’à la pertinence et la faisabilité du dispositif présenté pour répondre spécifiquement à la question prioritaire de l’appel à projets 2025 (cf. p.10)*

|  |
| --- |
|  |

***Si votre initiative vise des débouchés importants et formalisés comme les contrats avec des institutions publiques et des entreprises et/ ou le rôle des consommateurs et leurs organisations, preciser comment elle cible l’un et/ ou l’autre de ces aspects.*** (1/2 page maximum)

|  |
| --- |
|  |

**2.3. Cette initiative s’inscrit-elle dans la continuité d’une de vos initiatives antérieures ?** (1/2 page maximum)

*Dans ce cas, préciser les acquis, difficultés, questionnements, leçons tirées, etc. qui ont servi à construire la présente initiative. Si cette action antérieure a été soutenue dans le cadre du programme Pafao, merci d’en indiquer le n°.*

|  |
| --- |
|  |

**2.4. Comment s’ancre votre initiative sur le territoire de mise en œuvre ?**

***Comment prenez-vous en compte les expériences d’autres acteurs menées sur les mêmes thèmes ou sur le même territoire ? Quelles leçons ou quels questionnements en tirez-vous ?*** (1/3 page maximum)

*Le comité d’attribution est très sensible à la prise en compte de cette question. Il est en particulier intéressé à connaître votre avis (positif ou négatif) si l’expérimentation en question est issue des* [*capitalisations Pafao*](https://www.alimenterre.org/consommer-local-en-afrique-de-l-ouest-celles-et-ceux-qui-font)*.*

|  |
| --- |
|  |

***En dehors du partenaire principal ou du porteur de l’initiative, y a-t-il d’autres acteurs locaux ou nationaux impliqués ? Notamment les plateformes nationales ou d’autres acteurs qui peuvent articuler le lien entre « local et global » et œuvrer à la mise en place d’un cadre national favorable au consommer local ? Si oui, lesquels ? Quel est le rôle et la valeur ajoutée de chacun dans le présent dispositif ?*** (1/3 page maximum)

## 2.5. Quels sont les résultats attendus, en lien avec la question prioritaire de l’appel 2025 ? *Il est rappelé que l’AAP 2025* *vise les initiatives contribuant à améliorer la résilience des populations face aux crises en accompagnant les filières locales durables à concurrencer les produits importés. Les résultats attendus doivent refléter cela. Si votre initiative cible des débouchés importants et formalisés (cantines scolaires, prisons, hôpitaux, hôtels, supermarchés etc.) ou s’il cherche à renforcer le rôle des consommateurs ouest-africains dans la promotion du consommer du local, cela doit également transparetre dans les résultats. Ajouter des lignes dans le tableau si nécessaire.*

|  |  |
| --- | --- |
| Résultat 1 (R1) : |  |
| Résultat 2 (R2) : |  |
| Résultat 3 (R3) : |  |
| … |  |

## 2.6. Quels sont les indicateurs vérifiables pour mesurer l’atteinte de ces résultats?

***Comment allez-vous estimer si votre initiaitve a un effet sur le renforcement de la consommation des produits locaux de qualité issus de l’agriculture familiale durable  ?*** *C’est-à-dire : comment allez-vous mesurer si les produits locaux qui « passent par » les réponses/solutions mises en œuvre dans votre action ont un meilleur accès au marché ? Permettent une meilleure rémunération et une meilleure répartition de la valeur ajoutée ? Sont consommés par un nombre plus important de consommateurs ? Etc.*

***Donner des indicateurs de résultats concrets (maximum 6)*** *qui montrent les changements quantitatifs et qualitatifs. Les indicateurs sont des signes que l’on peut observer (existence ou absence), mesurer (quantité, valeur…) et comparer car ils sont chiffrés et précisés.*

*ATTENTION : il ne s’agit pas d’indicateurs d’activités mais d’indicateurs de résultats. C’est-à-dire qu’ils cherchent à mesurer ce que l’initiative contribue à changer. À titre d’exemple, « nombre de formations réalisées » n’est pas un indicateur de résultat mais d’activité. Ils peuvent mesurer des changements économiques (% ou valeur d’augmentation des revenus/marges/bénéfices, ou des quantités vendues sur les marchés, …), des changements sociaux (évolution du nombre d’acteurs se structurant de telle manière ou changeant leurs méthodes de commercialisation ou …), des changements législatifs ou politiques, etc. Précisez les valeurs de référence (avant l’action, ou bien moyenne nationale, etc.) afin de pouvoir comparer.*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Intitulé du résultat** | **Intitulé de l’indicateur choisi** | **Valeur de référence** (point de comparaison tel que moyenne nationale, ou valeur avant l’action ou autre…) | **Valeur à atteindre** |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

## 2.7. Quelles sont les activités envisagées ? Comment ont-elles été déterminées ?

## *Détailler les différentes activités prévues pour atteindre les résultats.* (2 pages maximum)

*Merci de préciser les activités prévues par le porteur et pour chaque partenaire.* *Indiquer les étapes*

**2.8. Quel est le public ciblé par l’initiative ? Comment est-il choisi ?** (1/4 page maximum)

*Il est rappelé que l’AAP 2025 vise les initiatives qui contribuent à améliorer la résilience des systèmes alimentaires locaux en accompagnant les acteurs des filières locales durables à concurrencer les produits importés, tout en contribuant à la nutrition des populations. Il convient donc de documenter précisément quelles sont les cibles prioritaires identifiées.*

***Combien de personnes sont impliquées dans l’initiative ?***

|  |  |
| --- | --- |
|  | *Nombre*  |
| Familles impliquées dans l’initiative |  |
| Le cas échéant, participation des jeunes (15 à 30 ans) |  |
| Le cas échéant, femmes impliquées |  |

***Souhaitez-vous expérimenter des mesures visant à favoriser l’égalité des chances et d’accès aux ressources entre hommes et femmes ?***

*La capitalisation conduite dans le cadre du programme Pafao met en lumière les difficultés que rencontrent les femmes présentes dans les filières agroalimentaires, notamment pour l’accès aux facteurs de production (foncier et capitaux), ou le risque d'éviction auquel elles sont confrontées lorsque que les filières où elles sont traditionnellement majoritaires deviennent rentables et moins pénibles. Si cela est pertinent dans le cadre de votre initiative, vous pouvez expliciter la ou les problématiques observées à cet égard ainsi que la démarche qui sera engagée pour y répondre. Vous pouvez présenter ici les outils qui seront mis en place pour suivre l’évolution de l’autonomie des femmes, de leur accès aux ressources, de leur représentation dans la gouvernance des organisations, de leurs revenus, etc.* (1/2 page maximum)

***Focus sur les différents acteurs impliqués dans l’initiative***

*Il est rappelé que l’AAP 2025 vise à renforcer la consommation massive de produits locaux sains issus de l’agriculture familiale durable, ce qui se traduit par un* ***nombre important*** *de consommateurs finaux. Expliquer votre mode de calcul / estimation pour chaque maillon.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | *Nombre* | *Mode de calcul* |
| Nombre de productrices / producteurs |  |  |
| Nombre de transformatrices / transformateurs |  |  |
| Nombre de commerçantes / commerçants |  |  |
| Nombre de consommatrices / consommateurs |  |  |
| Le cas échéant, nombre d’autres acteurs concernés (si oui, détailler lesquels) |  |  |

##

## 2.9. La prise en compte des risques sécuritaires et environnementaux (1/2 page maximum)

## *Au regard du contexte de votre zone d’intervention, comment avez-vous pris ou pensez-vous prendre en compte les potentiels risques liés au changement climatique dans votre initiative ? Quelles actions sont envisagées pour prévenir, atténuer et s'adapter à ces risques ?*

***Si votre initiative est mise en œuvre dans une zone en proie à l’insécurité, quelles sont les mesures prises ou envisagées pour tenir compte du risque sécuritaire et s’assurer que les actions déployées n’exacerbent pas les fragilités existantes ?***

3. Les perspectives

**3.1. Comment comptez-vous participer à la dynamique de capitalisation du programme Pafao ?** *C’est-à-dire comment votre expérience peut-elle contribuer à nourrir la construction collective. de connaissances sur le consommer local, le partage de cette connaissance et sa valorisation, notamment vers le plaidoyer pour faire bouger l’environnement politique et législatif ? Pour en savoir plus sur le volet capitalisation, voir* [*ici*](https://www.alimenterre.org/consommer-local-en-afrique-de-l-ouest-celles-et-ceux-qui-font)*.*

|  |
| --- |
|  |

## 3.2. La viabilité et la pérennité de l’initiative (1 page maximum)

***Comment envisagez-vous la pérennité de vos actions et de ses résultats?***

***Les questions d'accès au marché impliquent d'anticiper la rentabilité*** *d'une structure ou d'un dispositif qui ont vocation à se financer sur le marché, de réfléchir en termes de plan d'affaires, de fixer un juste prix, de connaître la clientèle potentielle, de résoudre le problème de mobilisation de fonds de roulement ou de capitaux d’investissement, etc.*

***Si votre initiative est à vocation économique, pouvez-vous préciser les caractéristiques du modèle sur lequel repose la viabilité à terme ?*** *Un plan d’affaires a-t-il été élaboré en interne ? Ou bien faites-vous appel à des ressources humaines spécifiques ? Etc.*

## 3.3. Les perspectives de changement d’échelle (1/2 page maximum)

*Cette question de ne concerne que les initiatives qui travaillent sur un changement d’échelle d’une structure économique (par essaimage ou croissance) ou sur l’influence du cadre politiques et législatif*

***Anticipez-vous, à ce stade, les possibilités de changement d’échelle?***

***Si la viabilité et/ou le changement d’échelle implique la mobilisation de capitaux ou d’investisseurs, comment envisagez-vous cette question ?***

## 3.4. Informations complémentaires que vous souhaitez apporter (1/2 page maximum)

4. Budget prévisionnel de l’initiative

***Merci de compléter l’onglet 2 ou 3 du fichier Excel (à télécharger avec le dossier de demande de subvention) :***

*. choisissez l’onglet 2 si vous voulez entrer les dépenses en monnaie locale (le montant en euro se calculera automatiquement dans les colonnes prévues à cet effet, en fonction du taux de change que vous aurez fixé) ;*

*. choisissez l’onglet 3 si vous voulez entrer les dépenses directement en euros.*

*Faire la liste des dépenses et des recettes prévues pour l’initiative uniquement ; les rubriques peuvent être modifiées. Ne pas hésiter à détailler le budget (rajouter des lignes dans le tableau) et à donner toutes les explications pour faciliter sa compréhension. Merci de veiller à la cohérence des montants et de vérifier les totaux (total charges = total produits) !*

***Le budget doit présenter les dépenses éligibles (à partir du 1er janvier 2025), et les ressources éligibles (attention, les valorisations ne sont pas éligibles).***

**4.1. Avez-vous prévu un audit financier de l’initiative ? *Si oui, dans quel cadre ? Est-ce à la demande d’un bailleur ?***

## *Commentaires sur le budget (optionnel)* :(1/2 page maximum)

# 5. Présentation des organisations

|  |  |
| --- | --- |
| **Organisation porteuse** |  |
| **Sigle** : |  | **Pays** : |  |
| Objet social (se réferer aux statuts) |  |
| Domaine d’intervention : |  |
| Activité principale *(max 2 lignes)* : |  |
| Budget annuel (dernier exercice) : |  |
| Adresse : |  |
| Code postal : |  | Ville : |  | Région : |  |
| Tél. : |  | Fax : |  |
| E-mail : |  | Site internet : |  |
| Nom du président : |  | Nom du directeur  |  |
| Date de création : |  | Statut juridique : |  |
| Fédération ou organisme de rattachement : |  |
| Salariés (nombre) : |  | Bénévoles (nombre) |  | Adhérents (nombre) : |  |
| Nom de la personne chargée de l’initiative: |  |
| Fonction dans l’organisme : |  |
| Tél. Bureau : |  | GSM : |  |
| E-mail : |  | Skype : |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Organisation partenaire principal** |  |
| **Sigle** : |  | **Pays** : |  |
| Objet social (se référer aux statuts) : |  |
| Budget annuel (dernier exercice) |  |
| Domaine d’intervention : |  |
| Activité principale *(max 2 lignes)* : |  |
| Adresse : |  |
| Code postal : |  | Ville : |  | Région : |  |
| Tél. : |  | Fax : |  |
| E-mail : |  | Site internet : |  |
| Nom du président : |  | Nom du directeur  |  |
| Date de création : |  | Statut juridique : |  |
| Fédération ou organisme de rattachement : |  |
| Salariés (nombre) : |  | Bénévoles (nombre) |  | Adhérents (nombre) : |  |
| Nom de la personne chargée de l’initiative : |  |
| Fonction dans l’organisme : |  |
| Tél. Bureau : |  | GSM : |  |
| E-mail : |  | Skype : |  |

|  |  |
| --- | --- |
| (éventuellement) **Autre partenaire**  |  |
| **Sigle** : |  | **Pays** : |  |
| Objet social (se référer aux statuts) |  |
| Budget annuel (dernier exercice) |  |
| Activité principale *(maximum 2 lignes)* : |  |
| Adresse : |  |
| Code postal : |  | Ville : |  | Région : |  |
| Tél. : |  | Fax : |  |
| E-mail : |  | Site internet : |  |
| Nom du président : |  | Nom du directeur  |  |
| Date de création : |  | Statut juridique : |  |
| Fédération ou organisme de rattachement : |  |
| Salariés (nombre) : |  | Bénévoles (nombre) |  | Adhérents (nombre) : |  |
| Nom de la personne chargée de l’initiative : |  |
| Fonction dans l’organisme : |  |
| Tél. Bureau : |  | GSM : |  |
| E-mail : |  | Skype : |  |

Recopier le cadre ci-dessus (« Autre partenaire ») le nombre de fois nécessaire en cas de plusieurs autres partenaires. Sinon, supprimer le cadre ci-dessus.

***5.1. Le porteur****: quel est son rôle et sa plus-value dans la présente initiative ?*(1/3 page maximum)

|  |
| --- |
|  |

***5.2. Le partenaire principal****: quand et comment l’avez-vous connu ? Avez-vous déjà établi un partenariat ? Si oui, depuis quand ? Sur quel objet ? Quel est son rôle et sa plus-value dans la présente initative?*(1/3 page maximum)

|  |
| --- |
|  |

**6. L’organisme porteur** (1 page maximum) – **À remplir uniquement par les organisations n’ayant jamais été soutenues par le programme Pafao**. Pour les organisations ayant déjà été soutenues, merci de supprimer cette partie

# *6.1. Objet statutaire*

# *6.2. Décrivez vos activités générales*

*Grands principes d’intervention ; nature et volume des activités ; publics concernés ; territoire(s) couvert(s), etc.*

# *6.3. Modalités de fonctionnement de l’organisation*

*Rôles et fonctions des bénévoles et des salariés, organigramme (si possible).*

# Pour les organismes structurés en réseau (1 page maximum) - à défaut, supprimer ces lignes

# *6.4. Descriptif synthétique du réseau*

|  |  |
| --- | --- |
| Statut : |  |
| Objet, thématiques d’intervention : |  |
| Date de constitution : |  |
| Nombre d’organisations adhérentes en 2024 : |  |
| Instances de gouvernance : |  |

### *6.5. Membres du réseau* (insérer des lignes si nécessaire)

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom | Acronyme | Domaine d’intervention | Nombre de membres | Localité/ Pays |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

# *6.6. Genèse du réseau*

*Expliquer quand ce réseau a émergé, qui fut à l’origine de sa création et pourquoi il s’est mis en place, et quelles ont été les grandes étapes de son évolution depuis lors*

# *6.7. Composition du réseau*

*Préciser qui peut devenir membre de ce réseau et comment*

# *6.8. Activités du réseau*

*Présenter les principales activités du réseau ces dernières années en précisant les objectifs visés, les personnes touchées, les résultats obtenus et l’intérêt d’être en réseau pour mener à bien ces activités*

Résumé du dossier

*Reprendre à l’identique les données du formulaire ci-dessus. Vérifier l’exactitude des montants, dates, durée….Merci de respecter la mise en page.*

N° Pafao : ……

|  |  |
| --- | --- |
| Demandeur :  | Pays : |
| Partenaire principal : | Pays : |
| Titre :  |
| Montant subvention demandée : € | Durée de l’initiaitve : mois |
| Date de début :  | Date de fin :  |

**1. INFORMATIONS SUR L’initiative**

Localisation :

Solutions/réponses mises en œuvre pour répondre à la question centrale de l’appel 2025 **(1 ligne max par solution)** :

* …
* …
* …

Objectifs, résultats et activités : **(IMPORTANT : merci de résumer, ce tableau ne doit pas dépasser ½ page)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Objectifs initiaux | Résultats attendus | Activités |
|  |  |  |

Personnes impliquées :

|  |  |
| --- | --- |
| Familles impliquées dans l’initiative |  |
| Le cas échéant, participation des jeunes (15 à 30 ans) |  |
| Le cas échéant, femmes impliquées |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de productrices / producteurs |  |
| Nombre de transformatrices / transformateurs |  |
| Nombre de commerçantes / commerçants |  |
| Nombre de consommatrices / consommateurs |  |
| Le cas échéant, nombre d’autres acteurs concernés (si oui, détailler lesquels) |  |

1. **Budget et financement de l’initiative**

*Reprendre à l’identique les données du fichier Excel du budget de l’initiative et les éléments résumés indiquée au point 1 du formulaire. Vérifier l’exactitude des montants et des pourcentages. Merci de respecter la mise en page.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Dépenses** | Montant en euros | Pourcentage du budget total  |
| Budget de l’initiative | **€** |  |
| *dont Ressources humaines* | € | *%* |
| *dont Voyages et déplacements* | € | *%* |
| *dont Matériel et fournitures* | € | *%* |
| *dont Autres coûts*  | € | *%* |
| *dont Capitalisation* | € | *%* |
| *dont Coûts administratifs* | € | *%* |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Plan de financement** | État | Montant en euros | Pourcentage du budget total  |
| Bailleurs | Demandé | Acquis |
| Subvention Pafao (max 70 %) | X |   | € | *%* |
|  |  |  | € | *%* |
|  |  |  | € | *%* |
|  |  |  | € | *%* |
|  |  |  | € | *%* |
|  |  |  | € | *%* |
|  |   |  | € | *%* |

1. <https://www.roppa-afrique.org/IMG/pdf/plan_strat_roppa.pdf> [↑](#footnote-ref-1)